

Les dix ans du geste d'or

TROIS chefs d'entreprise ont été récompensés pour le dixième anniversaire du « Geste d'or ». Un stage d'aide à la création ou à la reprise créé par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Côte-d'Or.

Depuis 1996, ce sont plus de 300 stagiaires qui ont bénéficié de cette formation spécifique d'une durée de deux mois comprenant 318 heures de cours dans une vingtaine

de filières. « L'objectif vise à mesurer, l'adéquation existant entre le porteur du projet et le projet lui-même, à fournir les connaissances, juridiques, fiscales, commerciales et comptables suffisantes et à permettre l'acquisition de notions de gestion », a expliqué le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Côte-d'Or, William Forestier, au cours d'une cérémonie qui a réuni plusieurs élus locaux et dirigeants de firmes.

Concrètement, cette démarche assure un accompagnement de la futur entrepreneur de la formulation initiale jusqu'à la description détaillée de son projet professionnel.

En l'occurrence les trois lauréats ayant à leur actif plusieurs années d'expé-

rience dans leurs activités se sont vus récompenser en tant que chefs d'entreprise. Il s'agit du gérant de la SARL Gullaude, Hubert Gullaude qui en 1996 a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière en se lançant dans la fabrication de pizzas.

Aujourd'hui, à la tête de quatre établissements (Dijon, Genlis, Auxonne et Ahuy) et d'une quinzaine de salariés, il confirme une réussite remarquable. Le prix qui lui a été décerné concerne la catégorie « création et maintien d'emploi ».

Deuxième lauréat, au parcours tout aussi brillant, Manuel Planiol avec sa société de serrurerie-tôlerie et ferronnerie à Is-sur-Tille, qui connaît une croissance annuelle à deux chiffres depuis son installation en 2002. D'où le prix du développement économique qui lui a été attribué.

Une croissance à deux chiffres

La troisième primée est Nadine Girard pour la création d'une structure à Bissey-la-Côte spécialisée en peinture, papier peint et vitrerie dont la gestion d'entreprise a été saluée avec un taux de rentabilité



Les trois lauréats avec, de gauche à droite : Hubert Gullaude, Manuel Planiol et Nadine Girard

de 20 points supérieur à la moyenne.

Les lauréats se sont vus remettre un chèque d'un montant de 300 euros par la Chambre de métiers et un second d'une valeur de six cents euros des mains du directeur général du Crédit agricole de Champagne Bourgogne, partenaire du stage. Jean-Michel Ozoux a, à cette occasion, rappelé la politique de sa banque en faveur de la création d'entreprise au travers de l'octroi

de prêts de 100 000 euros sur sept ans sans garanties préalables. « Ce qui permet aux nouveaux chefs d'entreprises de s'installer sereinement sans crainte pour leur patrimoine personnel. »

Six chartes

Lors de cette cérémonie, la Chambre de métiers a été le théâtre d'un deuxième événement avec la signature de six chartes régionales sous les aus-

pices du réseau Féminin technique (FETE) qui encourage la mixité et l'égalité professionnelles et a su fédérer un réseau de 52 structures.

Premier des signataires : la CAM. Initiative que son président a expliqué par « un engagement fort de l'institution en faveur du renforcement de la place de la femme dans l'Artisanat. »

Eve FARAH

Les nouveaux signataires de la charte « Egalité et Mixité professionnelle »

Chambre de Métiers et de l'Artisanat et cinq entreprises :

- Ets Art Elect (dépannage électrique),
- Ets Accord Dentaire (prothèses),
- Ets Barraud (peintre, tapissier),
- Ets Carbillat Gastronomie (pâtisserie-chocolaterie),
- Ets Millieron (boucher, charcutier).